



SYNDICAT DE L'ORGE



PERRAY-VAUCLUSE
GROUPE PUBLIC DE SANTÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Viry-Chatillon, le 20 décembre 2018

Accord historique pour la continuité de la Promenade de l'Orge !

Lundi 17 décembre, le conseil de surveillance du Groupe public de santé de Perray-Vaucluse (GPS Perray-Vaucluse) a donné son accord pour la cession au Syndicat de l'Orge des terrains de fond de vallée et de l'ancien moulin du Breuil abandonné depuis plusieurs décennies représentant une surface d'environ **22 hectares**.

Cette acquisition foncière permettra enfin la continuité de la promenade de l'Orge entre l'espace naturel du Breuil et celui du Perray, soit **1 km** de promenade entre l'Orge et la Boëlle, longeant une zone humide et un bois que le Syndicat de l'Orge s'attachera à protéger.

L'ouverture de la promenade est prévue au printemps 2019 après une phase de travaux et d'aménagements naturels.

Cette opération représente pour le Syndicat de l'Orge, une nouvelle avancée dans sa reconquête de la vallée, dans sa volonté jamais démentie d'assurer la continuité de la promenade et ses efforts constants pour la préservation de la vallée de l'Orge.

La persévérance et la continuité d'actions des différents acteurs portent aujourd'hui leurs fruits !

Chiffres clés :

- Environ **22 ha** qui viennent s'ajouter aux **303 ha**
- **1km** de pistes de promenade qui complète les **41,5 km**

François Cholley

Président du Syndicat de l'Orge
Maire de Villemoisson-sur-Orge

Frédéric Pettita

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Véronique François

Maire d'Epinais-sur-Orge

Céline Bez

Directrice GPS Perray-Vaucluse

Contact Presse :

Pascale Simonin

06 60 91 18 21